



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Import-export des PME-PMI

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Import-export des PME-PMI. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028060

**HAL Id: hceres-02028060**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028060v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Commerce, spécialité Import-export des PME PMI

Aix-Marseille Université

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie-Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commerce spécialité Import-export des PME-PMI* (petites et moyennes entreprises ou industries) a été créée en 2004 et vise à former des collaborateurs dotés d'une culture générale et théorique à l'international. Les enseignements ont lieu au sein de la faculté d'économie et de gestion d'Aix-Marseille, sur le campus de Marseille. Elle est ouverte à un public en formation initiale, en formation continue et en contrat de professionnalisation. En 2015, la formation accueillait 25 étudiants.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la licence professionnelle Import-export des PME-PMI sont clairement définis. Celle-ci vise à former des responsables import-export des PME-PMI, dotés de compétences de gestion et de compétences techniques et opérationnelles dans différents domaines, comme la fiscalité, le droit, la logistique, le commerce international. Elle vise également à leur donner une bonne maîtrise des langues étrangères ainsi qu'une culture de l'international. Les missions de ces responsables sont identifiées ainsi que les différents métiers ciblés.</p> <p>On note cependant que les métiers visés sont plutôt du type « assistant du responsable » que « responsable » et que le taux de poursuite d'études élevé traduit un problème de débouchés de cette licence.</p>
Organisation
<p>Les enseignements proposés sont cohérents au regard des compétences et métiers visés. La place accordée au stage (12 crédits européens (ECTS)) et au projet tuteuré (9 ECTS - 150 heures) correspond aux exigences de la licence professionnelle. Les données fournies sont cependant relativement imprécises (tableau ne fournissant pas les ECTS associés à chaque unité d'enseignement (UE)).</p> <p>L'organisation hebdomadaire des cours sur trois journées (mercredi, jeudi et vendredi) est faite de telle manière qu'elle facilite la cohabitation dans la licence des publics de formation initiale, continue et en alternance (contrats de professionnalisation). Trois certifications sont également prévues dans la formation : certification linguistique d'anglais, le certificat d'aptitude au commerce international et le certificat de compétences informatiques (C2I), mais le dossier ne fournit pas d'élément quant au pourcentage d'étudiants les ayant obtenus ni aux unités d'enseignements dans lesquelles ils sont inclus.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation dispose de partenariats locaux avec le monde socio-économique, en particulier la confédération générale des PME par le biais de l'AGEFA PME, partenaire de la formation depuis 2004, les conseillers du commerce extérieur de la France qui interviennent dans les enseignements et le suivi des projets tuteurés, le club WTC Apex de Marseille (sociétés exportatrices de la région PACA), les PME régionales exportatrices, Business France, la Direccte, etc. Cependant le nombre des stages ou de contrats de professionnalisation proposés par ces partenaires n'est pas précisé.</p> <p>Cette licence professionnelle est en concurrence au sein d'Aix-Marseille Université avec une autre licence professionnelle (LP <i>Commerce international</i>), dont les objectifs sont quasiment identiques. Ces deux licences sont toutefois proposées sur deux campus différents : Marseille pour la spécialité <i>Import-export des PME-PMI</i> et Aix pour la spécialité <i>Commerce international</i>.</p> <p>La question de la différenciation de ces deux formations peut se poser, mais aussi celle d'une formation unique, proposée sur les deux campus et bénéficiant des équipes pédagogiques et des partenariats actuels des deux formations. Le travail initié sur les compétences et les débouchés pourrait permettre de répondre de manière pertinente à la question.</p>
Equipe pédagogique
<p>La formation est dirigée par un enseignant-chercheur mais on note la faible participation d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. La répartition des volumes horaires traduit une surreprésentation des enseignants du secondaire et une sous-représentation des professionnels. En effet, 20 % seulement des heures sont assurées par des professionnels (lesquels interviennent principalement pour le suivi de projets tuteurés) - ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur-et 65 % par des enseignants du secondaire, dont 2/3 concernent des cours de commerce international.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Une majorité d'inscrits est issue de BTS (Brevet de technicien supérieur). Les effectifs varient sensiblement d'une année sur l'autre et sont globalement en diminution, passant de 31 en 2012-2013 à 25 en 2015-2016. 25 % des étudiants sont en formation continue. L'apprentissage (5 inscrits en 2015-2016) et les contrats de professionnalisation (1 inscrit en 2015-2016) pourraient être davantage développés.</p> <p>L'insertion professionnelle est suivie par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université à 8, 18 et 30 mois. Bien que les données fournies sont assez hétérogènes, on constate parmi les étudiants n'ayant pas poursuivi leurs études un taux d'emploi faible (inférieur à 50%) et corrélativement un taux de poursuite d'études est anormalement élevé pour une licence professionnelle (plus de 50 % en 2014 et en 2015).</p>
Place de la recherche
<p>Bien qu'ayant clairement un objectif de professionnalisation, cette licence mobilise au niveau du mémoire de stage une initiation à la recherche en explicitant un certain nombre d'exigences : recherche bibliographique, maîtrise d'un cadre théorique, identification d'une problématique. Environ 30 % des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs, issus des laboratoires d'AMU (CERGAM - centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille et le LEST - Laboratoire d'économie et de sociologie du travail UMR 7317).</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les enseignements sont pour la plupart opérationnels et cohérents avec le type de compétences attendues. Toutefois, si la professionnalisation apparaît très nettement dans le projet tuteuré et le stage ainsi que dans les trois certifications proposées, elle pourrait être renforcée par l'accroissement de cours donnés par des professionnels, l'accroissement du nombre d'alternants (en contrats d'apprentissage ou en contrats de professionnalisation) ou de stage filés.</p> <p>Elle pourrait également être améliorée par le développement de l'approche compétences dans l'ensemble des enseignements, en partenariat avec les milieux socio-professionnels et les anciens étudiants. La fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) précise clairement les compétences visées, mais ne précise pas les codes des emplois types les plus proches, alors qu'elles sont pourtant fournies avec le dossier d'autoévaluation de la formation.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La licence donne une place importante au projet tuteuré (9 ECTS - 150 heures) et au stage (12 ECTS). Le projet tuteuré traite une problématique réelle de commerce international d'une PME locale ou régionale ; il se déroule sur 20 semaines et est encadré en petits groupes par un enseignant. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance.</p> <p>Un stage de 16 semaines minimum est prévu à la fin de la formation, de février à juin. Un pourcentage important se déroule à l'étranger (40 % à 70 % selon les années). Il donne lieu à un bref rapport de stage et à un mémoire. Une visite de l'étudiant en stage est prévue, sauf pour les étudiants à l'étranger. Un suivi à distance en visio-conférence pourrait toutefois remédier à ce problème.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'international constitue un des aspects au cœur des compétences de la formation ; l'apprentissage de deux langues étrangères est obligatoire (l'anglais et une deuxième langue étrangère obligatoire, au choix entre l'italien, l'allemand ou l'espagnol), certains enseignements disciplinaires sont en anglais et de nombreux stages sont effectués à l'étranger. Des étudiants étrangers sont accueillis dans la formation (un étudiant algérien et un étudiant russe en 2015-2016, un étudiant italien, un étudiant chinois et un étudiant sénégalais en 2014-2015).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La procédure de recrutement apparaît adaptée et repose sur l'examen d'un dossier puis sur un entretien avec un jury composé d'enseignants et d'un professionnel. Les étudiants sont titulaires majoritairement d'un BTS <i>Commerce international</i>, et dans une moindre mesure de DUT. Peu d'étudiants titulaires d'une L2 généraliste sont recrutés : la mise en place d'un partenariat avec ces licences (parcours commerce international, admission de fait des meilleurs étudiants et d'une communication adaptée) pourraient permettre d'élargir le vivier de recrutement.</p> <p>Il n'y a pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite, mais le taux de réussite au diplôme est très bon, entre 95 et 100 %.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement est organisé sur trois journées par semaine de manière à libérer les lundis et les mardis et rendre possibles les contrats de professionnalisation. La formation mobilise des dispositifs classiques dans les enseignements en gestion : business game, études de cas, mises en situation etc.</p> <p>En revanche, l'utilisation de plateforme de formation à distance, via Ametice, semble relativement restreinte alors même qu'elle pourrait offrir des modalités pertinentes d'accompagnement des étudiants en stage à l'étranger ou de suivi du projet tuteuré. Par ailleurs, elle pourrait aussi soutenir l'approche par compétences via l'utilisation d'un module de portefeuille de compétences.</p> <p>Il n'est pas fait mention d'un dispositif de validation des acquis de l'expérience, pourtant certainement très intéressant dans une telle formation.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances combinent contrôle terminal et contrôle continu et sont portées à la connaissance des étudiants ; en revanche, l'absence de seconde session pose la question des rattrapages en cas d'absences justifiées des étudiants, sans que le dossier ne fournisse d'éléments sur ce point. Par ailleurs, le tableau des enseignements n'indique pas le nombre d'ECTS par UE.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>L'évaluation est focalisée sur l'acquisition des connaissances, à l'exception de l'évaluation du stage et du projet tuteuré. Les modalités d'évaluation des compétences seront à préciser lors de la mise en place prévue de l'approche compétences.</p>

### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés existe et est réalisé par l'observatoire de la vie étudiante d'AMU en collaboration avec l'équipe pédagogique, avec une enquête d'insertion à 8 mois, 18 mois et 30 mois. Les taux de réponse sont moyens, entre 53 % et 66 % selon les enquêtes et donc pas vraiment significatifs. En outre, les résultats fournis ne sont pas clairs car n'identifiant pas de quelle enquête il s'agit (30 mois ou 18 mois) et ne donnant pas les informations sur l'insertion à 8 mois.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Deux procédures d'évaluation des enseignements existent, une systématique mise en place par la licence professionnelle, une mise en place par l'observatoire de la vie d'étudiante qui réalise également une évaluation globale de la formation. Les résultats des évaluations sont discutés en comité de perfectionnement. Cependant aucun élément concernant les résultats de ces enquêtes n'est fourni dans le dossier.

Un conseil de perfectionnement est en place, composé de représentants étudiants, des conseillers du commerce extérieur, des enseignants, du responsable de la formation. Il se réunit deux fois par an. Il n'y a pas cependant dans le dossier d'exemples précis d'amélioration de la formation suite à des remontées d'enquêtes discutées en comité de perfectionnement et le dossier souligne l'importance de développer l'utilisation des informations transmises à ce comité.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Les objectifs de la licence sont clairement définis et les métiers ciblés cohérents.
- Le contenu des enseignements et les méthodes pédagogiques employées sont en adéquation avec les objectifs et les compétences à acquérir.
- Les partenariats socio-économiques sont nombreux, la place et le contenu du projet tuteuré et du stage correspondent bien à ce que l'on attend d'une licence professionnelle.
- La dimension internationale est affirmée, notamment dans la réalisation de stages à l'étranger et l'enseignement des langues étrangères.

### Points faibles :

- Un tassement des effectifs et un taux élevé de poursuite d'études.
- La part des alternants (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage) trop faible au sein de la promotion.
- Une faible diversité des professionnels participant à la formation et une surreprésentation des enseignants du second degré dans l'équipe pédagogique.
- Pas d'éléments d'appréciation sur l'évaluation des enseignements et de la formation.

### Avis global et recommandations :

Cette licence professionnelle possède de nombreux atouts : les objectifs de la formation sont clairement définis et les méthodes pédagogiques employées sont en adéquation avec les compétences à acquérir. Une place importante est accordée à la professionnalisation des étudiants, notamment via le stage et le projet tuteuré. Enfin, la dimension internationale de la formation est forte grâce à l'enseignement de langues étrangères et à la réalisation de stages à l'étranger.

Une réflexion est cependant à mener au sein de cette formation à propos du taux de poursuite d'études qui est trop important, et ceci afin d'améliorer la compréhension des besoins du marché du travail sur la spécialisation commerce international et de mieux cibler la population étudiante. Il serait d'autre part utile de mieux positionner cette licence professionnelle tant au niveau des débouchés que par rapport à l'autre licence professionnelle commerce international d'AMU.



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

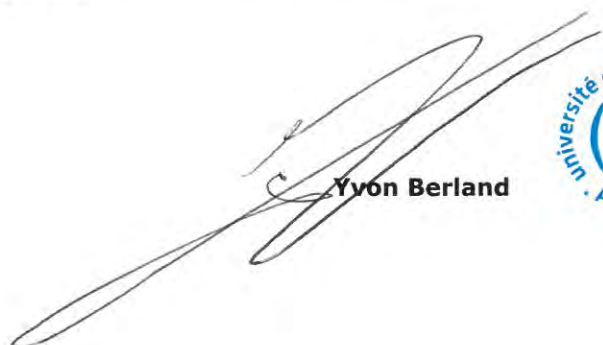
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**

